

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU TENNIS CLUB DE MOUANS-SARTOUX (TCMS) DU SAMEDI 20 MARS 2021

Etaient présents :

Comité de Direction et Bureau : Jean-Christophe DUPUIS ; Fabien TREMBLAY ; Pascal OHEIX ; Christiane MONSERAT ; Patricia GRAS ; Fabienne MASSOT ; Michel SUSINI, Eric HALLOT.

TCMS ; Julien SARACINO, Directeur sportif.

Mairie de Mouans-Sartoux : Monsieur le Maire, Pierre ASCHIERI, Roland RAIBAUDI, Georges VALLETTE, Christophe MARTELLO, Robert VUILLEN.

Ordre du Jour :

- Etat d'urgence sanitaire : Approbation des modalités exceptionnelles d'organisation en visioconférence de l'Assemblée générale

- Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 30 novembre 2019.
- Rapport moral et vote
- Rapport financier et vote
- Budget prévisionnel 2020/2021
- Projets 2020/2021
- Rapports d'activités
- Bilan sportif
- Questions diverses
- Renouvellement d'un tiers des membres du comité de Direction
- Commentaire du Président

Jean-Christophe DUPUIS prend la parole :

Il commence par évoquer les difficultés liées à la crise sanitaire qui frappe tout le pays depuis un an à présent et qui a bouleversé le fonctionnement de toutes les associations sportives du pays. Cette crise sanitaire, qui n'est malheureusement pas encore terminée, conduit l'association à présenter en visioconférence, et avec beaucoup de retard, les résultats de la saison sportive 2019-2020. Compte-tenu de la date tardive de cette réunion, des informations concernant l'organisation de la saison sportive 2020-2021 seront également transmises car elle est déjà bien entamée.

Il remercie tous les adhérents du club d'être venus ainsi que les membres de la Municipalité.

Cette assemblée générale a été régulièrement convoquée par un mail envoyé quinze jours à l'avance à tous les membres conformément aux statuts de notre association.

Notre assemblée, qui doit se composer de plus du tiers des membres présents ou représentés, comprend aujourd'hui, si l'on considère le nombre de participants à cette visioconférence, un total de 97 membres actifs présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc se tenir valablement.
Son secrétariat sera assuré par Patricia GRAS.

Pour ce rapport moral, Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il sera assisté par les membres du Comité de direction, et par Julien SARACINO, notre directeur sportif.

Le Président demande de bien vouloir approuver les modalités exceptionnelles d'organisation en visioconférence de la réunion d'aujourd'hui.

Les modalités exceptionnelles d'organisation en visioconférence de l'Assemblée générale de ce jour sont adoptées à l'unanimité.

Avant de débiter l'ordre du jour, il est proposé de commencer par l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 30 novembre 2019.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 30 novembre 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Le président poursuit : « *Comment ne pas débiter ce rapport moral de l'année écoulée par la soudaine annonce du Gouvernement au printemps dernier de confiner tout le pays à compter du 17 mars 2020 ; ce qui a immédiatement imposé la fermeture complète de notre club* ». Il indique ainsi que de nombreuses réunions restreintes (chaque semaine avec Pascal, Fabien et Julien) ou élargies (avec tous les membres du bureau) ont été mises en place afin d'organiser et de gérer l'arrêt de l'activité du club. Les mesures d'aides mises en place par l'Etat ont immédiatement été déclenchées, que ce soit pour en faire bénéficier nos salariés (chômage partiel) ou conseiller nos professeurs libéraux (soutiens également pour les activités libérales).

Le Président tient en premier lieu à remercier Julien, encore plus que les années précédentes, car le club a toujours pu compter sur sa réactivité et son implication afin de préserver ce lien important entre l'association, les salariés et tous les membres du TCMS qui s'inquiétaient du fonctionnement du club.

Ces 2 mois d'arrêt total d'activité ont également, une fois de plus, permis de mettre en avant le soutien total de l'équipe municipale de la Mairie de Mouans-Sartoux au TCMS à chaque étape de cette crise tous ces derniers mois. Le Président les remercie aussi très chaleureusement pour cette confiance mutuelle qui existe entre les 2 structures.

Cette rapide organisation de gestion de crise a permis au club tout d'abord de s'assurer que les finances de l'association permettaient d'en assurer sa pérennité puis d'envisager des actions financières pour les adhérents en proposant des remboursements de cours annulés ou par des remises de cotisations pour l'année suivante (c'est-à-dire cette année).

Par la suite, le Bureau du TCMS a décidé de :

- Rembourser 20% du montant de toutes les cotisations des jeunes de l'école de tennis, par un avoir à venir sur des cotisations identiques en 2020-2021. Quant à elles, les cotisations n'ont pas été augmentées.
- Prolonger la reprise de tous les cours de l'école de tennis et des cours collectifs adultes après la fin du confinement en mai 2020 jusqu'à la première semaine de juillet 2020 (dernière semaine avant les vacances scolaires de l'été, compte tenu que notre tournoi Open était annulé (FFT pas de reprise des compétitions au niveau national en juin 2020)

Le Président pense que ces actions ont été fortement appréciées par les membres en cette période difficile pour tout le monde... et qui n'est malheureusement pas terminée !

Après ce préambule lié à la crise sanitaire, Jean-Christophe DUPUIS reprend le fil de l'eau habituel du rapport moral annuel et poursuit sa présentation avec les informations concernant l'équipe technique et administrative.

Equipe technique et administrative :

Une nouvelle année s'achève (clôture au 31/08/2020) et Jean-Christophe DUPUIS tient à remercier tout l'effectif pour le travail accompli tout au long de cette année. Chacun a donné le meilleur de lui-même et a ainsi contribué avec sérieux et compétence à la réussite de cette année sportive.

L'équipe pédagogique de l'association a connu quelques changements pour cette nouvelle année sportive :

Chrystelle ARNELLO a quitté le club fin août 2020 pour rejoindre un club de tennis à Aubagne (13). Elle a été remplacée par Sébastien ALIZON depuis le 1^{er} septembre 2020.

Christopher CHAPUIS a également fait le choix de quitter de club pour d'autres projets personnels début novembre 2020. Il a été remplacé par Cédric FORNASERO.

Côté bureau, c'est Elodie HAUPAIX, la secrétaire d'accueil du club, qui s'est arrêtée pour congés de maternité depuis début décembre 2020. Le club lui adresse toutes ses félicitations pour la naissance de son petit Issac, né le 10 février dernier.

Elodie a été remplacée depuis décembre 2020 par Sophie RICCI, qui est actuellement en CDD, et donne pleinement satisfaction au club et aux adhérents.

Le Président souhaite bien évidemment beaucoup de bonnes choses pour les personnes qui ont quitté le club dans leurs projets personnels et la bienvenue à toutes celles qui rejoignent notre association.

L'équipe technique et administrative est donc maintenant composée de :

- **Julien SARACINO**, notre Directeur sportif,
- **Ton VAN ROYEN**, **Laurent SILVY**, **Sébastien ALIZON**, **Cédric FORNASERO** et **Aurélia PUCCIARINI** (Padel), Educateurs sportifs Diplômés d'Etat,
- **Karim REZAZGUI** (quinze heures par semaine) et **Quentin SERRANO** (trois heures par semaine) CQP (Certificat de Qualification Professionnelle d'Edicateur Tennis),
- **Elodie HAUPAIX**, secrétaire de l'association, (accompagnée de **Sophie RICCI**),
- **DAVY TRUFFAUT** et **Jules MOLLARD MELLAK**, deux jeunes salariés qui viennent assurer les permanences au club les dimanches,
- **Badredine ZARZI** pour l'entretien du club à raison de vingt heures par semaine en CDI.



Au sujet des enseignants, le Président indique que l'association fonctionne depuis septembre 2017 avec des professeurs diplômés d'Etat exerçant en activité libérale. Le club a en effet mis en place des contrats de coopération libérale, avec locations payantes des installations, afin de respecter pleinement les règles sociales et fiscales.

L'association continue donc l'exercice de l'activité libérale avec ce mode de fonctionnement qui convient à l'ensemble des intervenants. L'activité PADEL a été mise en place sur le même mode de fonctionnement que le Tennis.

Effectifs membres du Club

Concernant les effectifs, le Tennis Club de Mouans-Sartoux a connu une légère baisse, comme dans tous les clubs de tennis, avec environ 600 licenciés, ce qui fait quand même du club le troisième club du département. Ces 600 licenciés sont répartis de la façon suivante :

- 200 membres adultes
- 100 adultes licenciés en cours collectifs
- 270 enfants à l'école de tennis
- 30 enfants licenciés à l'occasion des stages pendant les vacances scolaires.

Au total, il y a au sein du club ; 150 dames et 450 messieurs.

Le taux de fidélisation des adhérents au TCMS est toujours au-dessus de la moyenne nationale et montre un signe de bonne santé du club.

A la suite du confinement du printemps le tournoi « Open » du TCMS de juin 2020 a été annulé. Le Président le regrette et indique que c'est toujours un vrai moment de convivialité à la fois pour tous les membres du club et pour tous les joueurs de tennis extérieurs.

Le Président poursuit par les stages de tennis et multi activités pendant les vacances scolaires, qui ont perdus 3 semaines importantes (2 aux vacances d'avril avec le confinement et la 1^{ère} semaine de juillet pour continuer l'école de tennis et les cours collectifs). Malgré cela, le club a réalisé 52 000 € de recettes contre 56 000 € en 2019 ; ce qui reste un très bon résultat.

La cotisation adulte n'a pas augmenté pour l'année à venir – année 2020/2021 déjà bien commencée ! – et s'élève à 290 €, avec toujours un tube de balles offert + 1 heure d'invité. Le club reste dans la moyenne basse des tarifs des clubs de la région en rapport aux services proposés.

Depuis la saison 2018/2019 et le nouveau fonctionnement de la FFT, le renouvellement des licences s'effectue désormais à compter du 1^{er} septembre et non plus le 1^{er} octobre.

Projets du Club :

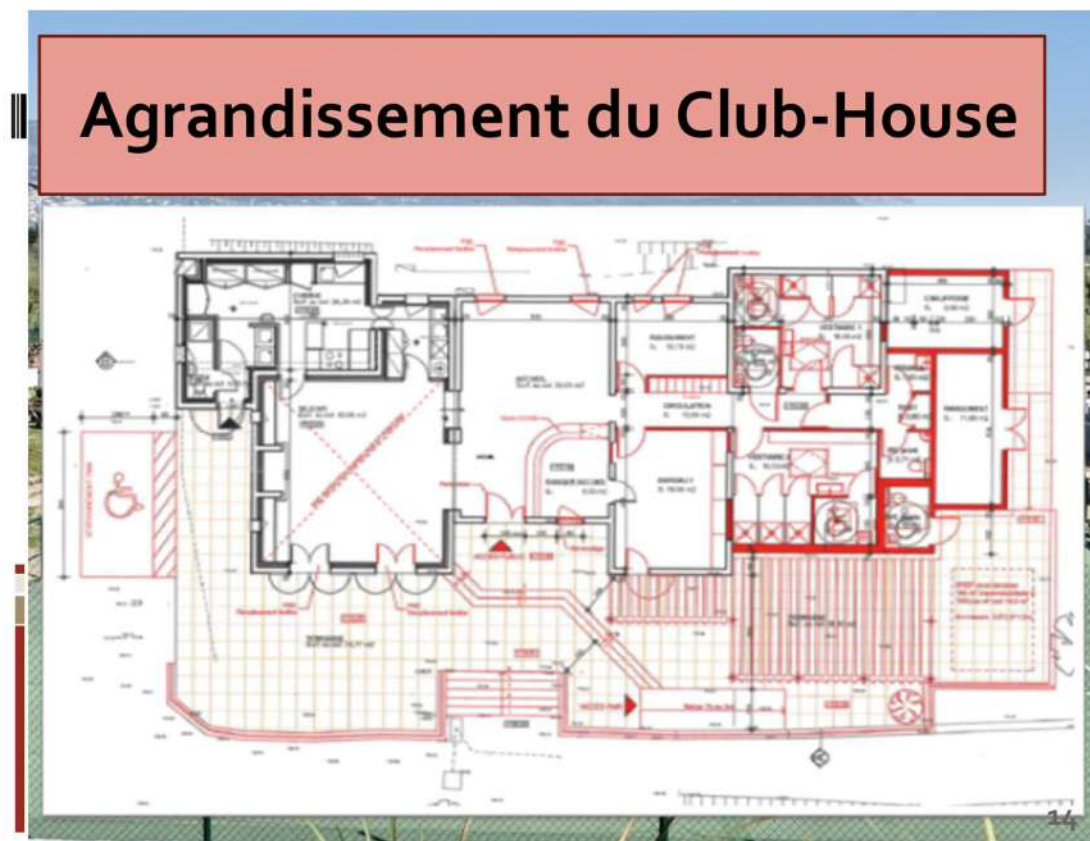
Cette année, l'association a pu réaliser par l'intermédiaire de la Mairie :

- La rénovation du grillage du mur d'entraînement,
- La remise en état de la rampe handicapée (accès au cours Sandrine Michelis).

Le Président poursuit par les projets de rénovation à venir :

- Le resurfaçage des courts 4 ; 5 et 6

- La rénovation et l'agrandissement du Club-house pour créer des bureaux et vestiaires pouvant accueillir convenablement l'ensemble des adhérents. Le but est de donner une surface à notre club-house en adéquation avec la fréquentation du club. Ces travaux d'agrandissement permettront également un accès pour les personnes à mobilité réduite.



Des réunions préparatoires à ces travaux ont déjà été organisées avec la mairie, et le club a eu le plaisir de recevoir un architecte pour prendre des côtes et établir un chiffrage prévisionnel des travaux.

La vie du Club :

Malheureusement, elle a été très limitée. Le club a pu terminer 2019 par la fête de Noël et commencer 2020 par le tournoi par poule 4^{ème} série. Depuis, le club a dû en permanence adapter son organisation avec les contraintes liées à la crise sanitaire.

A ce sujet, le Président renouvelle son soutien à Claude TOSELLO, le restaurateur du club, qui subit lui aussi une longue fermeture administrative imposée par la crise sanitaire actuelle. L'association tient, une nouvelle fois, à le féliciter et à le remercier chaleureusement pour son implication dans la vie du club.

Jean-Christophe DUPUIS cède ensuite la parole à Julien SARACINO, Directeur sportif du club, pour la présentation chronologique des différents événements qui se sont déroulés du 1^{er} septembre 2019 jusqu'à ce jour et le bilan sportif :



Julien rappelle ensuite que malgré toutes ces contraintes sanitaires, le club n'a pas à se plaindre car le tennis est l'un des rares sports à pouvoir encore être pratiqué ; beaucoup de personnes se sont adaptées et ont pu aménager leur emploi du temps pour venir jouer en journée ; le taux d'occupation des terrains est ainsi dense mais jamais saturé.

Le club est toujours partenaire du magasin TennisPro de Sophia Antipolis, ce qui permet à ses membres de bénéficier des mêmes prix qu'en ligne, avec l'avantage de ne pas payer la livraison et de pouvoir essayer les produits. Le club peut enregistrer les références des produits commandés et les communiquer au magasin pour qu'il puisse les commander.

Un service de cordage est de nouveau assuré pour tous les membres au club par Sébastien ALIZON qui réalise désormais ce service à la satisfaction de tous.

BILAN SPORTIF ET ANNEE A VENIR

Julien parle ensuite plus spécifiquement de la partie sportive du club avec, en octobre dernier, les championnats séniors + qui ont pu commencer. Trois équipes du club étaient en ballottage favorable pour la qualification en phase finale (équipe 1 et 2 des +35 ans, des +45 ans). Cependant, les championnats ont été interrompus et la compétition n'a pas repris depuis.

Il y a également eu l'annulation des championnats jeunes, séniors, départementaux et régionaux. Les championnats par équipes nationaux qui se tiennent traditionnellement au mois de mai sont aussi annulés pour 2021.

Julien évoque ensuite l'arrivée au club d'une petite structure d'entraînement, TENNIS IMPACT, dirigée par Christophe BERGUES et Olivier TAUMA, qui comprend une douzaine de joueurs de haut niveau. Il indique que ces joueurs sont devenus membres du club et représenteront nos meilleures équipes dès que les compétitions pourront reprendre. Cela a également permis aux meilleurs jeunes de Mouans-Sartoux de pouvoir continuer à s'entraîner dans leur club de cœur, comme par exemple Clarence PUCCIARINI ou Thomas EBERHARDT. C'est par ailleurs une source de revenu complémentaire non négligeable pour l'association.

Lors de leur arrivée, la priorité du club a été de ne pas réduire la disponibilité des terrains pour les adhérents. Il a donc été mis en place un système de réservation qui laisse la priorité à nos membres. En effet, TENNIS IMPACT, ne peut réserver des terrains que la veille au soir à partir de 17h pour le lendemain et ils ne peuvent avoir que 2 terrains simultanément. Ce principe leur convient très bien.

Concernant les classements, Julien rappelle que la compétition n'avez toujours pas repris, les classements ont été gelés, bloqués par la FFT. Un nouveau mode de calcul est prévu pour la reprise avec des classements qui pourront évoluer tous les mois (calcul lissé sur les 12 mois derniers mois de compétition).

Des tableaux exhaustifs de tous les joueurs classés du TCMS sont présentés ;

- Côté filles ; le TCMS a 4 filles en 2^{ème} série (dont les joueuses n°1 et n°2 sont de TENNIS IMPACT), 15 filles en 3^{ème} série et plus de 40 en 4^{ème} série.
- Côté garçons ; le TCMS a 19 joueurs en 2^{ème} série un record pour le club (dont 6 joueurs de TENNIS IMPACT), plus de 40 en 3^{ème} et plus de 100 joueurs en 4^{ème} série.

Cependant, Julien évoque une déception chez les jeunes de 14 ans et moins, car le club a une baisse à la fois du niveau et du nombre de jeunes classés.

Enfin, Julien indique que le padel est une activité qui fonctionne de mieux en mieux au fil du temps. Le taux d'occupation est passé de 25% en 2019 à 80% depuis début 2021. Ce succès est certainement dû à l'accessibilité de sa pratique mais également au fait que beaucoup d'autres activités sportives ne peuvent pas être pratiquées actuellement.

Aurélia PUCCIARINI est en charge de l'école de padel (enfants et adultes). La cotisation heure creuse a pu être reconduite cette année pour les vétérans du club malgré les impérieux financiers de l'association en ces temps de crise. Le club a également pu réaliser un tournoi juste avant le confinement de novembre 2020.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Jean Christophe DUPUIS passe la parole à présent à Pascal OHEIX, trésorier de l'association, pour le rapport financier de l'assemblée générale avec, pour commencer, la présentation du bilan financier de l'année sportive écoulée 2019/2020 : (Exercice 2020 dans le tableau ci-dessous)

Bilan simplifié au 31 Aout 2020							
ACTIF				PASSIF			
	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020		Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Travaux	171 287,71	171 287,71	171 287,71	Subventions	126 443,35	126 443,35	126 443,35
Amortissement immo corporelles	-82 214,44	-100 449,13	-118 683,82	Subvention d'investissement	-66 382,78	-79 027,12	-91 671,46
Placements	52 556,52	32 681,24	64 762,73	Fond associatif debut exercice	26 154,44	26 716,51	22 864,90
Banques	-13 363,62	3 180,43	758,22	Résultat de l'Exercice	562,07	-3 851,61	-12 588,61
Caisse	360,58	319,05	918,95	Crédit travaux BNP	14 832,84	10 217,08	5 538,60
				Dettes	16 609,35	13 531,25	29 559,52
Autres	0,00	0,00	160,00	Autres	10 407,48	12 989,84	39 057,49
Total	128 626,75	107 019,30	119 203,79		128 626,75	107 019,30	119 203,79

Le chiffre de 171 287,71 € représente les travaux de construction et de rénovation des terre-battues en 2013 et l'éclairage des courts 1-2-3 en 2017 qui seront totalement amortis en 2023 pour les terres et en 2024 pour l'éclairage (montant de 118 683,82 € ce qui laisse encore 52 603,89 € à amortir).

Pour ces travaux, le club a perçu des subventions qui se trouvent dans la colonne « PASSIF » : les 126 443,35 € représentent le total des subventions et les 91 671,46 € l'amortissement de ces subventions, ce qui laisse encore à inscrire 34 771,89 €.

Les titres sont des placements sur un livret A et des comptes d'épargne, nécessaire au fonds de roulement pour la trésorerie de l'association, pour un montant de 64 762,73 €. Les 758,22 € sont les montants sur le compte courant au 31/08/2020 et la caisse pour 918,95 € représente les espèces.

Enfin pour la ligne « Autres » il s'agit des 160€ d'inscription au tournoi de septembre 2020.

Dans les colonnes « PASSIF » la ligne « Fond associatif début exercice » de 22 864,90 € est le montant des fonds au 01/09/2019 et la montant de - 12 588,61 € correspond au résultat en « déficit » pour l'exercice 2019/2020.

La ligne « Crédit travaux BNP » pour 5 538,60 € représente la somme restant à payer pour l'emprunt de l'éclairage des court 1-2-3, la dette de 29 559,52 € correspond aux charges trimestrielles des salariés.

La ligne « Autres » représente, les produits constatés d'avance pour 22 883,75 € (adhésion école de tennis et cotisations des adultes en CB, ainsi que les avoirs pour l'école 14 552 € et 3 640 € pour les cours collectifs), le prélèvement à la source pour 548,85 €, la provision pour les congés payés ainsi qu'une provision de 10 000 € pour les travaux de resurfaçage des courts 4-5-6 que nous espérons pouvoir faire avant l'été 2021. Ainsi, si on ne tient pas compte de la provision de 10 000 € pour les courts 4-5-6 le déficit de l'année ne serait que de 2 588 €.

Pascal OHEIX poursuit avec la présentation du budget prévisionnel 2020/2021 :

BILAN FINANCIER BUDGET PREVISIONNEL 2020 - 2021

Tennis Club de Mouans Sartoux

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
	Budget	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Charges	-137 809	-134 051	-123 410	-139 364	-150 403
Honoraires	-4 650	-6 101	-4 898	-13 057	-72 722
Salaires	-212 400	-190 179	-210 926	-213 985	-177 733
Total	-354 859	-330 331	-339 234	-366 406	-400 858
Recettes Diverses	69 844	89 530	61 267	50 866	74 083
Subventions	46 500	39 205	50 189	82 897	71 501
Adhesion	127 000	104 791	118 027	118 029	124 030
Inscription tournoi	13 800	4 978	13 623	12 811	20 612
Recettes Stage	62 000	51 875	56 406	63 155	65 040
Recettes Leçons	35 715	27 364	35 871	39 211	54 185
Total	354 859	317 742	335 383	366 968	409 451
Résultats	0	-12 588,61	-3 851,33	562,07	8 593,17

26

La présentation commence par l'examen du détail des différentes charges et recettes pour ce nouvel exercice 2020-2021 avec, en parallèle, les prévisions du club pour l'exercice en cours.

Les charges d'un montant de 134 051 € réalisées l'an dernier sont très proches de nos prévisions pour cette année : cela représente le total des charges moins les honoraires et les salaires. Il y a notamment 28 476 € pour le crédit des terrains de Padel, environ 18 000 € de frais de stages, 18 235 € de dotation à l'amortissement, 13 950 € de licences, 10 000 € de provision pour les cours 4-5-6, les balles, les frais de tournoi, les formations, internet, le téléphone, les frais d'entretien. Nos provisions pour ces charges sont de 137 809 € en légère augmentation.

Les honoraires de 6 101 € sont principalement pour le comptable 4 537 €, et 1 350 € pour des cours aux jeunes filles pour un projet club. Nos prévisions sont donc en baisse puisque nous n'avons plus ce projet club.

Les salaires enfin de 190 179 € sont relativement stables et légèrement en baisse par rapport à nos provisions de 201 500 € ; ceci est dû au chômage partiel qui a fait baisser mécaniquement les charges sociales. Par contre, nous prévoyons une légère augmentation de 212 400 € pour l'exercice en cours.

En ce qui concerne les recettes diverses 76 886 € ; elles correspondent au passage tennis (16 996 € en augmentation de 2 000 €), le passage Padel (23 042 € en augmentation de 6 000 €), l'amortissement des subventions pour 12 644 €, le remboursement du chômage partiel pour 23 624 €, le remboursement de l'assurance pour le sinistre du Padel 4 549 € et, pour le reste, les ventes de la vitrine, du bar, des balles et des cordages.

Les subventions pour 39 205 € sont réparties entre la mairie (16 500 €), le Conseil départemental (12 000 €), des aides à l'emploi (8 283 €). Une hausse est inscrite pour les prévisions car le club attend une subvention exceptionnelle de la FFT pour 2021 (que le club a déjà perçu en janvier 2021 pour 16 000 €).

Les adhésions réalisées pour 104 791 € en 2019/2020 ont été en baisse par rapport aux années précédentes en raison des avoirs proposés par le club à ses adhérents suite au confinement de mars 2020 (59 939 € pour l'école de tennis, 1 455 € pour l'école de Padel, 40 988 € pour les adultes).

Le club avait budgété une augmentation de ces recettes à 127 000 € pour cet exercice 2020/2021 (montant effectivement déjà dépassé à ce jour avec environ 128 000 €).

Les inscriptions « tournoi » sont en baisse à 4 978 € car le club n'a pas pu faire le tournoi Open de Juin. Le club espère, pour cette année 2021, qu'il pourra avoir lieu avec une prévision de recettes identique aux précédentes saisons sportives (environ 13 800 €).

Les recettes de stages sont aussi en baisse à 51 875 € pour les mêmes raisons de crise sanitaire. Le club prévoit aussi une estimation de 62 000 €.

Et enfin, pour les leçons, des recettes de 40 008 € avec la plus grande partie qui concerne les cours Collectifs (25 460 €), en baisse pour cause de confinement et des prévisions de retour à la normale pour des recettes de 48 359 €.

Jean-Christophe DUPUIS remercie Pascal OHEIX pour sa présentation financière toujours très précise et détaillée.

Compte-tenu de l'absence ce jour d'Eliane MARTIN, notre vérificateur au compte, le Président informe l'assemblée que le rapport de vérification des comptes a tout de même été réalisé et transmis par Eliane. Jean-Christophe propose d'en faire la lecture à l'assemblée :

« Conformément à la mission confiée et aux statuts du Club, j'ai procédé à la vérification des comptes du « TENNIS CLUB DE MOUANS SARTOUX » arrêtés au 31/08/2020. La vérification a porté sur la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Je tiens à rappeler comme je le fais chaque année, que la mission de vérificateur aux comptes consiste en la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administration.

En aucun cas le vérificateur ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission que le vérificateur certifiera dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.

Pour procéder à ce contrôle, j'ai eu à ma disposition les documents liés à l'exercice et j'ai donc validé par sondage aléatoire, un certain nombre d'écritures et de soldes comptables.

Certaines factures étaient manquantes dans les dossiers mais la régularisation est en cours.

J'ai également pu vérifier le solde banque au 31/08/2020.

La série de remarques émises lors de mes précédentes vérifications des exercices 2018 et 2019 a été de façon générale suivie d'effet notamment en ce qui concerne le classement des documents et les libellés comptables mentionnés sur les factures.

J'ai pu également accéder sur site, au nouveau système informatique de réservation des cours de tennis mis en place cette année (en remplacement des feuilles de passage manuscrites), vérifier de façon aléatoire les encaissements liés à ces réservations et donc valider les opérations effectuées.

Concernant le « Padel », et malgré la crise sanitaire qui n'a pas permis, cette année encore, un exercice complet de l'activité, l'évolution des recettes est sensible par rapport à l'année dernière.

Les vérifications effectuées n'ont soulevé aucune remarque tant au niveau du système de réservations des cours que sur les opérations comptables liées à cette activité.

CONCLUSION :

Les vérifications faites permettent de dire que les comptes clos au 31/08/2020 donnent une image fidèle de la situation financière du club.

Je tiens à remercier les comptables bénévoles qui ont œuvré à sa bonne gestion comptable, grâce à un travail de qualité accompli avec sérieux.

En conclusion, Je certifie les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance. »

Jean-Christophe DUPUIS poursuit en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques au sujet de tous les éléments financiers qui viennent d'être présentés. Sans intervention de l'assemblée, le Président procède au vote des documents financiers.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2019-2020

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport financier 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021

Pas d'opposition, pas d'abstention, le budget prévisionnel 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

Avant de passer aux questions diverses, Jean-Christophe DUPUIS demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à ce qu'il ait une délégation pour représenter l'association auprès de nos partenaires habituels pour demander des subventions. (il s'agit d'une formalité obligatoire qui doit être votée en assemblée générale).

Pas d'opposition, pas d'abstention, adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

M. Jean-Pierre BERTHEUX souhaite prendre la parole pour évoquer les conditions d'arrivée de la Team TENNIS IMPACT depuis un an au sein du club et leur organisation. Il indique que cela implique des changements dans le fonctionnement du club, avec, de son point de vue, des gênes dans les habitudes de pratique du tennis au club pour certains membres (réservation des terrains, indisponibilité des terrains pour changements au dernier moment, etc...) et, enfin, de son étonnement sur le fait que la décision d'arrivée de cette Team n'ait pas été prise en assemblée générale.

Jean-Christophe DUPUIS rappelle tout d'abord que ce n'est pas, conformément aux statuts de l'association, à l'assemblée générale de prendre une telle décision de gestion du club mais à son Comité de Direction. C'est une décision collégiale du Comité qui a été prise à l'unanimité.

Par ailleurs, le Président rappelle les propos de Julien précédemment dans l'assemblée à savoir que la Team ne peut réserver que 2 terrains et seulement qu'à partir de la veille à compter de 17h. Les membres, et en particulier les vétérans, restent ainsi largement prioritaires pour la réservation des terrains.

Le président rappelle enfin que les joueurs de la Team sont membres du club car ils y ont pris leur licence et ils viennent renforcer nos meilleures équipes femmes et hommes.

Olivier LANCELOT prend également la parole pour indiquer que personnellement, mais également dans son entourage, cette Team ne le dérangeait pas lorsqu'il venait jouer au club et cela permettait même de voir de très bons joueurs s'entraîner au club, joueurs qui en plus défendront notre club en match par équipes. Pour lui, c'est une très bonne émulation pour nos jeunes et pour le club.

N'ayant pas d'autres interventions, Jean-Christophe DUPUIS passe au point suivant.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION :

Le président informe l'assemblée que le Comité de direction a reçu les démissions de Patricia GRAS (pour cause de déménagement) et d'Alain MARTIN.

Par ailleurs le tiers sortant du Comité cette année est : Christiane MONSERAT, Jean-Marie BLANGERO et Fabien TREMBLAY.

Le club a reçu avant cette assemblée la candidature d'Olivier LANCELOT, membre du Club depuis de nombreuses années.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures ?

Laurent PATY prend la parole et se propose également d'apporter son aide au club en intégrant le Comité de Direction du club.

Le Président, remercie vivement Olivier LANCELOT et Laurent PATY pour leurs propositions de candidatures et leur souhaite la bienvenue au Comité de Direction. Il remercie également Patricia et à Alain pour leur bénévolat et leur participation active au sein de notre association.

Pas d'opposition, ni d'abstention à ces propositions d'intégration ou de réintégration au Comité de direction, qui est donc réélu à l'unanimité.

Jean-Christophe DUPUIS informe l'assemblée que le Comité de direction se réunira prochainement pour élire, en son sein, le Bureau de l'association.

Mot de la fin du Président :

Avant de donner la parole à M. Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux, pour clôturer cette assemblée générale, Jean-Christophe DUPUIS revient sur la crise sanitaire et les nécessaires ajustements effectués pour adapter la pratique du tennis aux conditions requises par les différents arrêtés préfectoraux.

Il remercie la mairie pour son soutien et le versement d'une dotation exceptionnelle de 3 000 €.

Il indique que le club a également bénéficié d'une aide fédérale de 16 000 € dans le cadre du plan de relance ; cela a permis de réaliser des actions auprès des enfants de notre école de tennis.

Un grand merci encore à Julien pour avoir orchestré ces adaptations et trouvé les ressources financières pour contribuer au développement du club.

Pour la rentrée prochaine, le Président souhaite récompenser la fidélité des « actifs », qui, compte-tenu des contraintes horaires, n'ont pu pratiquer le tennis comme ils en avaient l'habitude (trois invitations au lieu d'une seront prévues avec la cotisation l'année prochaine).

Jean-Christophe DUPUIS profite de cette occasion pour confirmer aux participants l'importance du respect des gestes barrières, du port du masque dans l'enceinte du club en dehors des courts, bref du respect de tout le protocole sanitaire.

Il remercie aussi l'ensemble des adhérents de s'être adapté aux nouvelles conditions de jeux. Il peut en effet y avoir, de temps à autre, un taux de remplissage des courts plus important du fait de la contraction des horaires et le rattrapage des cours de l'école de tennis.

C'est bien la règle du partage et du « vivre ensemble » qui doit prédominer dans notre belle association.

Le padel quant à lui fonctionne très bien et le club s'en félicite !

C'était aussi une année électorale pour la FFT ; le club a voté pour la liste de Gilles MORETTON « Ensemble pour gagner » qui a remporté l'élection et est devenu le nouveau président de la FFT.

Le club a également apporté son vote, à la Ligue, à M. BOUSTEAU (réélu) et au département à M. VIVES (nouveau président du département). Jean-Christophe indique qu'il a eu le privilège de discuter avec MM. VIVES, BOUSTEAU et Arnaud CLEMENT, puis avec Gilles MORETTON au cours de leur campagne électorale. C'est bien dans ces moments-là où l'on se rend compte de l'importance de notre club sur le plan régional.

Le Président poursuit en indiquant que le tennis reste solidaire des autres associations Mouansoises, qui ne peuvent reprendre leur activité. Dans un élan de solidarité, il informe l'assemblée que le Comité de direction accepte de baisser exceptionnellement sa subvention municipale de 3 000 € pour l'année 2021.

Enfin, Jean-Christophe DUPUIS renouvelle ses remerciements à la municipalité pour son soutien indéfectible et son accord de financer l'agrandissement du club house du TCMS pour le bien de tous ses adhérents. C'est une belle preuve de confiance qui va droit au cœur de l'association.

Pour la rénovation de la partie du restaurant, Jean-Christophe DUPUIS indique, par ailleurs, que le club sollicitera ses adhérents pour donner, bénévolement, un « coup de main », et reprendre la belle initiative qui avait prédominé à la création du club-house, voilà 40 ans ! L'entraide en milieu associatif est en effet une action très importante.

Jean-Christophe DUPUIS remercie tous les participants et cède ensuite la parole à monsieur Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux pour le mot de la fin.

Monsieur le Maire prend la parole :

Il remercie tous les membres de l'association d'être présents ce soir, ainsi que tous les salariés et bénévoles qui travaillent toute l'année. Il remercie également tous les membres présents de l'équipe municipale Roland, Christophe, Georges, Robert.

Il constate avec plaisir, qu'une nouvelle fois, le club a su s'adapter et fonctionner du mieux possible malgré ce contexte peu évident de crise sanitaire. Pierre ASCHIERI confirme que la Mairie de Mouans-Sartoux travaille de manière très positive aux côtés de l'association. A ce titre, il remercie Jean-Christophe DUPUIS pour ses propos bienveillants à l'égard du fonctionnement de la municipalité, et, l'ensemble du club pour la qualité et la sérénité des échanges qui se déroulent entre les 2 structures.

Il est ravi également d'observer que le Padel fonctionne bien.

En ce qui concerne le projet d'agrandissement du club-house, il s'est en effet engagé à remettre tout le bâtiment aux normes, avec un accès plus confortable à la hauteur des résultats du Club. Il confirme que les crédits ont été inscrits au budget municipal de 2021 et espère vivement que les travaux seront achevés l'an prochain à la même époque.

Enfin, il observe avec grand plaisir la culture du partage et du vivre ensemble qui existe au sein du TCMS. Le geste de solidarité du tennis envers les autres associations sportives Mouansoises pour le montant de la subvention et la proposition de faire participer les membres bénévolement aux travaux du restaurant en sont les meilleurs exemples.

Pierre ASCHIERI conclut en félicitant le Comité de direction pour la bonne réalisation de cette assemblée en visioconférence ce qui n'est pas toujours un exercice évident. Il est toujours ravi de participer à l'Assemblée Générale du TCMS et il remercie tout le monde.